

Plan d'action 2026-2027

Pour un climat positif qui favorise la sécurité et le bien-être de tous



À notre centre

La direction traite avec diligence toute situation et communique promptement avec les parents ou l'élève adulte pour les informer et les impliquer.

**Document explicatif destiné
aux élèves du centre**

Portrait de la situation

Les résultats du sondage réalisé en avril 2025 mettaient en évidence un climat relationnel généralement positif au sein du centre. Les élèves rapportaient entretenir de bonnes relations avec le personnel et leurs pairs, et percevaient le personnel comme étant engagé dans leur réussite.

Ces résultats permettaient toutefois d'identifier certains enjeux nécessitant une attention particulière. Bien que les situations d'agressions verbales entre pairs demeuraient relativement peu fréquentes, elles étaient néanmoins présentes chez une proportion d'élèves, ce qui justifiait la poursuite d'actions de sensibilisation et de prévention. Les données révélaient également que plusieurs élèves éprouvaient des difficultés à utiliser des stratégies efficaces pour gérer leur stress et leurs émotions, mettant en lumière la pertinence de soutenir davantage le développement des compétences socioémotionnelles.

Priorités

- Maintenir les actions déjà en place visant à favoriser un climat sain, sécuritaire et bienveillant, tout en les adaptant ou en les bonifiant selon les besoins observés.
- Sensibiliser les élèves dès leur arrivée au centre à l'importance du respect envers leurs pairs et les membres du personnel par la tenue d'ateliers ou d'activités de prévention en début de formation.
- Assurer une meilleure diffusion de la procédure de signalement auprès de l'ensemble des élèves et les informer des différentes façons d'y recourir.
- Renforcer la promotion des valeurs d'inclusion, d'ouverture et de respect de la diversité au sein du centre, notamment en consolidant et en développant les initiatives portées par le comité Diversité et inclusion.
- Soutenir le développement du savoir-être et de la maturité professionnelle des élèves afin de favoriser leur intégration et leur réussite sur le marché du travail.

Mesures visant à favoriser la collaboration des parents

- Le CFPGR accueille à la fois des élèves mineurs et des élèves adultes. La collaboration avec les familles ainsi qu'avec les entreprises locales est essentielle afin d'assurer un milieu sécuritaire, tant à l'école qu'en contexte de stage.
- Les parents des élèves mineurs sont systématiquement impliqués lors de situations problématiques liées à des comportements de violence ou d'intimidation.
- Le personnel du CFPGR s'appuie également sur la collaboration et la confiance des parents et des milieux de stage afin d'être informé de tout incident de violence ou d'intimidation impliquant un élève ou un membre du personnel.

CONFLIT

Un conflit est une situation de mésentente ou de désaccord entre deux ou plusieurs personnes qui présentent des points de vue, des valeurs, des besoins ou des intérêts divergents. Les parties impliquées se trouvent généralement dans un rapport de force relativement équilibré, même si elles peuvent vivre de la frustration, de l'incompréhension ou le sentiment d'être perdantes. Le conflit peut être résolu par la communication, la négociation ou la médiation.

VIOLENCE

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant comme effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité, à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL

Toute forme de violence commise par le biais de pratiques sexuelles ou en ciblant la sexualité, dont l'agression sexuelle. Cette notion s'entend également de toute autre inconduite qui se manifeste notamment par des gestes, paroles, comportements ou attitudes à connotation sexuelle non désirés, incluant celle relative aux diversités sexuelles ou de genre, exprimés directement ou indirectement, y compris par un moyen technologique.

INTIMIDATION

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Nos principales actions pour prévenir la violence et l'intimidation

- Activités d'information et de sensibilisation sur les valeurs, les règles de vie et l'autodétermination pour tous les élèves
- Augmenter l'affichage pour l'éducation des témoins
- Affichage sur "comment et à qui dénoncer"
- Atelier sur la violence conjugale donné pour tous les élèves du centre (victime-témoign-auteur)
- Activités planifiées au niveau de la vie étudiante presque à chaque semaine

Nos principales actions lorsque survient une situation de violence ou d'intimidation

La direction traite avec diligence toute situation et communique promptement avec les élèves concernés pour les informer et les impliquer dans la recherche de solution.

Au moment où le geste est observé et suivi :

- Nous mettons fin au comportement
- Nous nommons le comportement proscrit
- Nous nommons les comportements attendus
- Nous nous assurons de la sécurité des élèves
- Nous assurons un suivi à la situation.

Mesures de soutien, d'encadrement et sanctions :

Chaque situation sera évaluée et traitée selon les principes de l'approche d'éducation positive et réparatrice. Cette approche vise à gérer les comportements inappropriés de manière constructive en cherchant à comprendre les besoins sous-jacents à la production du comportement, en donnant le droit à l'erreur, en soutenant l'apprentissage émotionnel et social, la responsabilisation et l'autodétermination des élèves. C'est une approche qui encourage les comportements appropriés en établissant des attentes comportementales claires et cohérentes, en utilisant des encouragements et des rétroactions positives et en offrant des conséquences naturelles.

Violence à caractère sexuel

Selon la Loi sur la protection de la jeunesse, les personnes adultes, peu importe leur fonction, ont l'obligation de signaler à la DPJ toutes les situations d'abus sexuels et d'abus physiques subies par des enfants (moins de 18 ans). La confidentialité des personnes qui font un signalement à la DPJ est assurée.

S'il s'agit d'une plainte concernant un acte de violence à caractère sexuel, la direction de l'école doit informer l'élève victime de la possibilité de s'adresser à la Commission des services juridiques. Lorsque l'élève est âgé de 14 ans et plus, elle peut, si cet élève y consent, en informer également ses parents.

Moyens pour signaler une situation de violence ou d'intimidation

Pour ces situations, les parents ou les élèves des centres peuvent obtenir une assistance auprès de la personne désignée par le centre de services scolaire : intimidation@cssdn.gouv.qc.ca ou poste 52011.

Moyens pour signaler une situation :

cfpgr.dislemoi@cssdn.gouv.qc.ca ;

Création d'un comité d'élèves ;

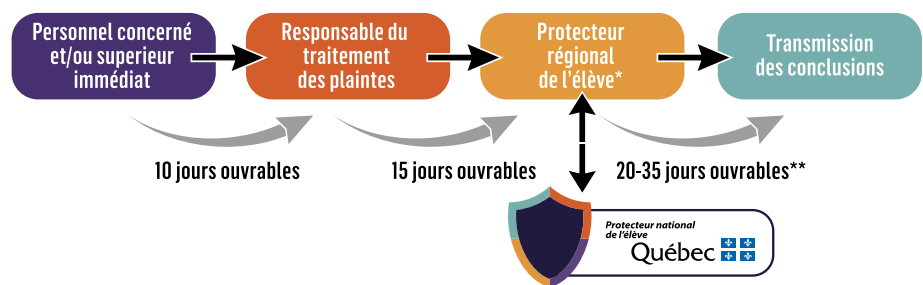
Effectuer une tournée de classes pour présenter les ressources de l'établissement et à qui les élèves peuvent dénoncer verbalement ;

Violence à caractère sexuel

Toute personne **peut signaler directement au protecteur régional de l'élève** une situation où un acte de violence à caractère sexuel a été commis à l'endroit d'un élève : plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca / téléphone ou texto 1-833-420-5233 /

Processus pour procéder à une plainte

Une plainte peut être formulée par un élève ou l'un de ses parents à la suite d'une insatisfaction envers un service scolaire. Ce schéma résume le processus à suivre (le processus complet et détaillé est disponible sur notre site Internet



Violence à caractère sexuel

Une plainte concernant un acte de violence à caractère sexuel **peut aussi être formulée directement au protecteur régional de l'élève** par un élève ou l'un de ses parents : plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca / téléphone ou texto 1-833-420-5233 /

Nous nous engageons à assurer la confidentialité de toute situation déclarée et nous apporterons du soutien aux victimes, aux témoins et aux auteurs de violence ou d'intimidation.

Ce document a été vérifié par le conseil d'établissement le : _____ 15 juin 2026 _____

Évaluation annuelle des résultats

du plan d'action pour un climat positif qui
favorise la sécurité et le bien-être de tous

Document destiné aux élèves du centre et au protecteur de l'élève

Quelles étaient nos priorités/objectifs de l'année 2025-2026 ?

- Intervenir rapidement en donnant, dès le début des classes, des ateliers sur l'importance du respect envers les collègues
- Maintenir et promouvoir le comité « diversité et inclusion »
- Par le biais de ce dernier, organiser des activités visant à mieux connaître les autres cultures (Championnat interculturel et autres) pour multiplier les occasions de créer des liens et ainsi favoriser l'inclusion
- Poursuivre et, au besoin, bonifier les actions entreprises afin de maintenir les résultats obtenus
- Publiciser dans tout le centre la procédure de dénonciation et informer les élèves sur les façons de l'utiliser

Quelles actions avons-nous réalisées ?

- Intervention rapide du personnel lorsqu'un élève a été victime d'insultes ou de propos menaçants afin d'assurer un climat sécuritaire
- Tenue d'ateliers de sensibilisation sur la violence conjugale auprès de l'ensemble des élèves du centre.
Renforcement de l'affichage et de l'information concernant l'éducation des témoins, notamment sur les façons de dénoncer et les ressources disponibles
- Planification et réalisation d'activités de vie étudiante visant à favoriser l'engagement et le sentiment d'appartenance
- Présentation et promotion des services offerts par le CFPGR auprès de la clientèle étudiante
Bonification de l'offre de vêtements afin de soutenir l'image de marque du centre
- Mise en place de suivis personnalisés auprès des élèves référés dans le cadre des interventions.
Animation d'activités de groupe portant sur la consommation et le consentement afin de promouvoir des comportements responsables
- Administration du questionnaire COMPASS afin de documenter l'état de santé et le bien-être des élèves

Quels sont les résultats et les impacts de ces actions ?

Les actions mises en place au cours de l'année 2025-2026 ont permis de maintenir un climat scolaire positif et sécuritaire au sein du centre. Les activités de sensibilisation portant sur la violence conjugale, le consentement, la consommation ainsi que les moyens de dénonciation ont contribué à mieux informer les élèves et à les outiller face aux différentes situations de violence ou d'intimidation. La présence accrue d'affichage, les interventions rapides du personnel et la présentation des services offerts ont également favorisé une meilleure connaissance des ressources disponibles et des mécanismes de soutien.

Ces actions ont eu un impact positif sur le sentiment de sécurité, d'inclusion et d'appartenance des élèves. Les activités du comité Diversité et inclusion ainsi que les différentes initiatives de vie étudiante ont multiplié les occasions de créer des liens entre les élèves et de valoriser le respect des différences. Les suivis personnalisés offerts aux élèves ayant des besoins particuliers ont permis d'apporter un soutien adapté et de favoriser leur persévérance scolaire. Bien que les résultats démontrent un climat relationnel très favorable, les données recueillies indiquent l'importance de poursuivre les efforts de sensibilisation et de développement des compétences socioémotionnelles afin de prévenir les comportements de violence et de soutenir davantage le bien-être de tous les élèves.